

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 18

Artikel: Morges
Autor: Chavannes, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217185>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



ON TOT CRANO

STASSE sè passàve lài a dza grantenet, quand l'è que l'avant decidà de fère lo lanche tourme. Vo séde que po clli lanche tourme l'avant prâi ti lè sordà que n'étant ne dâi dzouveno de l'élite, ne dâi demi-vilhio de la landevè : l'étâi lè pi plliat, lè tsambe corbe, lè dzênâo gottrau, lè get pequerniau, lè gros pètro que pouant pe rein mè botouna lau casaqua, lè barbe que bliantseyant, cein fasaï on meclion pire que dau brèvon ao vî.

Mâ, vo z'inquièta pas. Clliau coo l'avant bî itre maillî ao bètor; l'étâi dâi gaillâ dau diabloo que l'arant pu guegni lo sèlau sein peliouna et oûre teri dau canon de couîte leu sein cllinno onn' orohie. Assebin lau colonet Pingou ein étâi tot fou.

Mâ sè camerardo dau militéro-lo mourgâvant. Lo coumandant de l'élite desâi : « Ein a min à l'élite ! », et cllique de la landevè repondâi : « L'élite pâo pas pidâ avoué la réservâ ! » Cllique dau lanche tourme ne desâi rein, ma cein lo minav.

Assebin, on coup, ie crie sè doû camerardo, lè colonet et lau fâ dinse :

— No voliein vère lo quin è le p ecranò dâi trâi sorte de sordâ. No vein tsacon ein châidre ion, et sarâi lo moïn epouâiri que l'arâi gagni.

Dinse de, dinse fê. Onna vèprâ, lè trâi colonet l'arrevant vè lo Tsaté à Lozena, tsacon avoué son sordâ, ion de l'élite, ion dau landevè, et l'autro dau lanche tourme.

Noutrè trâi coo sè betant l'on decoute l'autro, dedein on pâilo que l'étant à pllian pi, pè lo Tsaî. Lo colonet Pingou l'avoere la fenitra et la porta et fâ dinse ein catson âi z'autro colonet :

— No vein coumandâ âi trâi gaillâ : « Gardâ-âvo ! » Adan no vein lau fère pouère. No faut teri à tsacon on coup de pistolet; tè, su lo sordâ de l'élite; tè su lo landevè et mè su le lanche tourme. Faut coudhi que la balla passe entre lo brè drâi et lo thorax, drâi dèso lo crâo dau brè sein lau fère dau mau. Lo derraî que restera âo gardavou, l'arâi gagni.

Adan, Pingou brâme d'onna voix à fère grulâ tote lè fenitre dau payi : « Gardavo ! » et à la vi que desâi cein, on oût trâi coup de pistolet et trâi balle que partant lè trâi sein lau fère de mau, ein on iadzo avoué on dètertîn à fère oûre dâi moo et trâi boccon de patte fotant lo camp. L'affère n'a pas trainâ. Lo premi, clli de l'élite, l'a pensâ que sa derrâire menuta l'avâi fiè. T'eimpougne la porta, fâ trâi saut dein l'allâie, ein brameint « mama ! » trace pè la Cité quemet se n'einludze lâi tracieve aprî, et de quatre picatâie sè trâoave pè Olde-India iô sè coumande onna écûeletta de thé avoué de la cranma po sè remettre.

Lo deusièmo, de la landevè, l'arâi bin voliu saillî pè la porta, mâ lo premi lâi fre dza; adan ie camba la fenitra, dècheint dhî per dhî lè z'ègra de la Cathédrala, traverse la Ripouna quemet l'oûvra, s'einfate âo Café Vaudois, iô lâi a fallu doû iadzo trâi dèci po se depouâiri on bouqenet.

Lo traisièmo, li, n'avâi pas brontsi. Fenameint qu'on l'avâi vu serrâ lè coussè et sè teni asse râi qu'on poti. Tot parâi son mor rodzo l'étâi vegnâi asse blian qu'on panaman. On arâi de que s'étâi dzalâ tot d'on coup. Tandî que lè dou z'autro colonet l'étant saillâ, tot motset, lo colonet Pingou dit à l'hommo :

— Ah ! savè prau que lè sordâ dau lanche tourme n'étant pas dâi coo qu'on pâo epouâiri et que fotant lo camp. T'i on crâno zigue. Tè, voitice ceint franc po fère retacouna ta capote et po bâire on bon verro.

— Mon colonet, so repond l'autro, grand maci bin ! Mâ po mè tsausse vo mè baillî rein ?

— N'è pas tè tsausse que l'ant reçu la balla.

— Na, mâ... lâi è fè dedein. L'è por cein que n'è pas pu mè sauvâ ! Marc à Louis, du Conteur.

C'est le nombre. — Quand vous avez envie de boire, mangez donc une pomme; cela vous fera passer votre envie.

— Bien, docteur; mais c'est difficile de manger une vingtaine de pommes par jour.

MORGES

L faut la voir par une claire après-midi, car elle est elle-même claire et sans ombres, et elle est raisonnable comme un après-midi.

Et il faut y arriver par la grande route, sur laquelle elle est bâtie ainsi que d'autres villes sont bâties sur un fleuve.

Comme j'y arrivais l'an dernier, sous le soleil de septembre, le joli paysage qui l'environne était tout d'un bleu léger et jouait le camaïeu. La pente modérée de ses vignes faisait autour un demi-cercle plus pâle et plus doré portant sur son bord les grandes maisons de campagne des messieurs de la ville. La ville même au milieu de sa petite plaine sage, au fond de son golfe rond, laissait entrevoir ses toits roses moins hauts que les arbres qui l'entourent. Et j'entraî dans une allée de beaux ormeaux.

C'est que la grande route se fait élégante comme si l'on arrivait à une belle demeure, et tout de suite cela dispose bien. Là, à l'entrée de la ville, se trouvent les « bonnes maisons ». Elles sont en molasse grise; elles n'ont qu'un étage avec des ceils-de-bœuf dans le toit, deux fenêtres cintrées à volets gris, une porte cintrée aussi, surmontée quelquefois d'une armoirie; et la porte est de chêne ciré avec une poignée de laiton jaune, bien frottée. Ce sont les habitations d'hiver des « messieurs ». Puis vient la vraie ville.

Elle n'a que deux rues qui vont d'un bout à l'autre: la plus grande qui continue la route s'appelle la Grande Rue et l'autre, qui est près du lac, s'appelle la rue du Lac. Et la ville a l'air d'avoir été bâtie tout entière à la même époque, au dix-huitième siècle. Elle en a seulement l'air, montrant encore ici ou là même des fenêtres gothiques; mais visiblement on s'est attaché à une tradition, car toutes les maisons ont les mêmes proportions, deux étages avec un petit avant-toit et la même couleur claire. Et comme elles ne sont point hautes, la rue qui est très large semble encore plus large, comme une place, et est pleine de soleil, en sorte que les magasins avancent des toiles orange et que ça donne l'aspect d'une ville du Midi. Ce jour-là, comme

il soufflait cette petite bise qu'on appelle le morget, le golfe, dont un morceau paraissait tout à coup par les petites rues transversales, était bleu comme une méditerranée.

* * *

Et de vrai, claire et ordonnée comme elle est, fondée par les comtes de Savoie, parée à une de ses extrémités du vaste quadrilatère de son château savoyard, avec ses promenades d'ormes et de platanes, c'est bien une ville latine malgré le petit air propre et bernois qu'elle a pris. Si bien que, quelque peu guerrière qu'elle soit par sa position, elle a été dans notre histoire comme le gage de l'esprit romain, prise déjà, hélas ! et pillée en 1475 par les bandes de bouviers suisses qui provoquaient le duc de Bourgogne et préluadaient à Grandson, de nouveau saccagée par les Allemands en 1530, condamnée à rançon et dégarnie de ses portes lors de la conquête. Et cette ville d'ordre fut encore celle qu'attaquèrent en 1802 les Brûle-papiers. Mais elle sut toujours se ressaisir et rester fidèle à elle-même, la première à protester, des 1782, contre l'arbitraire du despotisme bernois, la plus décidée à se défaire des maîtres étrangers lorsque sonna la Révolution. Comme les individus, les villes ont leurs destinées, préparées par leur caractère.

Latine, sérieuse aussi et tranquille, en bonne vaudoise. Dans la large rue que le soleil éclairait, je ne voyais que des enfants aux sarreaux bleus ou roses (un gosse faisait péter des amorces du talon sur le pavé); mais les grandes personnes sont occupées sagement à leur négoce ou à leur métier. Voici le tonnelier en tablier de cuir nettoyant des tonneaux devant une porte de cave, et seule la demoiselle d'un magasin de mercerie va vite jusque chez le pâtissier. Au bout d'une heure on voit sortir d'une maison de la rue du Lac un médecin qui monte dans une carriole, ou bien un notaire avec une serviette noire sous le bras. Voici un jardinier en tablier bleu; il vient sans doute d'une « campagne » des environs, et parfois arrive une voiture à deux chevaux, avec un cocher qui a un tube.

Ainsi c'est une ville où il n'y a guère que les bouffiquiers et les messieurs.

Et fermant la perspective de la Grande Rue est l'église, qui fut bâtie aussi au dix-huitième siècle, dans des proportions mesurées, ornée comme un théâtre de colonnes, de chapiteaux, avec dans son fronton un soleil et un triangle au milieu, et dessous en lettres d'or : « A la gloire de Dieu ».

La gloire de Dieu, qu'on ne mettait pas dans ce temps-là bien haut au-dessus de la gloire des rois et de celle des grands hommes; la gloire, ce mot démodé, ce mobile des esprits d'autrefois ! Est-ce cela qui me fit songer que cette ville de raison et d'ordre, lucide et un peu grise, semblait faite pour nourrir des hommes d'Etat ?

Et elle en eut en effet: Cart, Monod, Muret; du moins les deux derniers, car je crois que Jean-Jacques Cart fut surtout un polémiste. Mais je me souvenais que Monod occupa les plus hautes places; ne fut-il pas président de l'Assemblée provisoire, préfet du Léman ? N'eût-il pas en somme la dictature dans notre pays, à l'heure la plus redoutable ? Il consulta avec Bonaparte sur les bases de notre constitution; il fut de notre premier Conseil d'Etat. Je me rappelais deux portraits de lui que j'avais vu naguère; dans l'un il porte un habit élégamment coupé, mais simple, la culotte avec

des bas blancs un peu prudhommesques et, je crois, ses cheveux sans perruque. Dans l'autre, où il apparaîtrait plus âgé, il repose sa longue figure ferme sur les trois tours de sa cravate blanche. Il me semble que ce fut bien un type de nos messieurs vaudois de «bonne famille», pondéré, connaissant les hommes de son pays pour avoir vécu de près avec eux, simple d'allures tout en gardant la place que lui faisaient une ancienne aisance et des loisirs intelligents. Je me le représentais dans une de ces «campagnes» (je ne sais laquelle) dont les hautes fenêtres ouvrent sur une grande pelouse qui s'incline vers la ville et vers le lac, ou bien dans la bibliothèque de sa maison de ville; entre son Rousseau et son Gibbon, recherchant le bien public au-dessus des intérêts particuliers et songeant à l'histoire à travers les luttes du moment présent.

Il avait confiance dans notre peuple qu'il jugeait «digne d'une grande liberté, comme étant un des plus honnêtes et des plus raisonnables.» Et si cela est juste, il fut un vrai *représentant* de son pays.

Peut-être qu'il était moins intelligent que Murret, ce négociateur infatigable et merveilleux de Paris, de Berne, de Vienne (Vous vous rappelez le mot de Napoléon : « Il voit plus clair de son œil que tous les autres avec leurs deux yeux »); mais il réunissait de la raison et du sentiment, et n'est-ce pas tout! N'est-ce pas ce qui fait l'homme d'Etat comme cela fait le vrai artiste?

Avant le mot dur de M. de Bonald que «les cantons suisses ne sont que de grandes municipalités», il avait trouvé ce mot aussi juste et plus tendre : « Nos cantons ne sont au fond que de grandes familles. »

Il y a (du moins il y avait) des hommes pour qui, au-dessus de la paix et de la tranquillité, existe l'honneur, (redisons le mot) la gloire d'un pays, de même qu'il y a des hommes pour qui la beauté existe au-dessus de la réalité. Le préfet Monod répétait dans ses proclamations qu'«un peuple, quelque petit qu'il soit, est toujours grand quand il est brave». Et dans la confusion terrible de cette époque, dans le moment où cela était le plus difficile, et le plus indispensable, il sut allier la tradition nécessaire avec la nouveauté non moins nécessaire. Il avait des idées; il fut autre chose qu'un administrateur du bien-être, un vrai politique dans son petit milieu. Il semble que cela ait disparu.

* * *

Je suis revenu, en songeant à ces hommes d'autrefois, de l'église au port que défendent ses deux tourelles hermoises et je me disais que, comme son vieux représentant, la petite ville propre et sa en somme respecter les habitudes et les souvenirs, cette part précieuse du passé, et satisfaire aussi les goûts nouveaux. Voici son quai récent, planté de marronniers et qui n'est pas laid, et voici le jardin qu'elle s'est donné entre le vieux château, le lac et la rivière. Si au milieu de ce jardin, avec ses bambous de tout espèce et ses feuillages de toute couleur, a l'air d'être orné, non d'arbres et de plantes, mais de *végétaux* comme disent les jardiniers, et trahit la petite manie scientifique de notre époque du moins le pourtour est beau et ses allées uniformes d'ormeaux et de platanes ont déjà une grandeur paisible. Le soir venait; le petit port, plein d'herbes, avait des lames d'or que traversaient trois cygnes tranquilles; les allées étaient solitaires et ombreuses et dessous le couvert des branches on voyait d'un côté le lac bleu et de l'autre la grande pelouse blonde de lumière; cette ville me paraissait si aimable que je pensais qu'on y voudrait aimer, d'un amour raisonnable et tendre, et venir à cette heure charmante se promener sous les platanes le long de cette petite rivière moirée de reflets qui entraîne si doucement à sa surface les feuilles brunes et jaunes jusqu'à ce qu'elle les jette au lac.

F. Chavannes.

(Journal de Morges.)

Tout de même. — Vous avez entendu? Boitout est devenu fou! On l'a dû mettre dans un asile d'aliénés.

— Est-ce qu'il a au moins payé ses dettes avant.
— Oh non! Il n'était quand même pas fou à ce point-là.

LE FILS A COCASSE



COCASSE, c'était un surnom; vous l'avez deviné. Mais qu'importe pour mon récit le nom patronymique, celui qu'il faut produire à l'état-civil et au service militaire. Que mon personnage ait parfois hurlé contre la bise « Fusilier Gaudard » ou « Pontonnier Blanc » il n'en reste pas moins Cocasse.

Et c'est de Cocasse qu'il s'agit.

Il avait trouvé une gentille femme que les lavandières seules appelaient « la Cocasse ». Les gens sérieux l'appelaient « la Berthe ».

Le ciel leur avait accordé deux enfants, c'est à dire deux filles, et, de cela, Cocasse ne pouvait se consoler. Il aurait voulu un fils. En s'adressant à sa femme il disait toujours : « Tes filles ». Chaque naissance d'un garçon dans le village l'aigrissait un peu plus. Dans le ménage un fossé se creusait, et, pour comble de malheur Cocasse se mettait à boire.

Aussi quel événement quand sa femme lui annonça un jour qu'un nouvel enfant, dans quelques mois, ferait son apparition.

— Encore une fille, bien sûr, bougonna-t-il.

C'était l'angoisse de Berthe. Elle implorait le ciel de lui accorder un garçon, sentant bien que son mari se détacherait toujours davantage si elle donnait le jour à une troisième fille.

Plus le moment approchait et plus l'un et l'autre étaient agités : elle de crainte, lui d'une espérance qu'il redoutait de voir trompée.

— Si c'est encore une fille, je vais faire un trou au lac, disait-il un soir au cabaret.

— Et si c'est un garçon ?

— Un garçon ! on se retrouvera là et on l'arrosera, vous verrez.

En effet, lorsque la sage-femme, un soir, put lui dire : « Vous avez un fils » et lorsqu'il s'en fut convaincu de ses propres yeux, il partit à l'auberge et ce fut une belle noce.

— Tu es bien joyeux, Cocasse ?

— J'ai un fils.

— Bravo Cocasse ! Vive le petit Cocasse !

Les bouteilles arrivèrent; Cocasse buvait. Cocasse payait, Cocasse oubliait tout le reste : pendant trois jours il ignora la différence entre le soir et le matin. Tout le village avait « joué » de la naissance de ce petit être. Quand après un sérieux « mal aux cheveux » le père reprit à peu près sa vie ordinaire, il semblait plus gai et plus agréable, du moins vis à vis de sa femme à qui pourtant il répétait souvent : « Fais taire tes filles pour que le gosse puisse dormir. »

De fait le gosse dormait beaucoup; sa mère trouvait même qu'il dormait trop.

Inutile de dire que le baptême fut quelque chose de retentissant. Je dis retentissant, d'abord par le nom donné à l'enfant, nom extraordinaire pour le village. « Agénor ! » répétaient les commères. Où, *dieu-monde*, Cocasse a-t-il *décruillié* ce nom ? Et les gamins se disaient : « As-tu vu l'Agénor à Cocasse. » Retentissant aussi par la fête qu'on fit au futur héritier, par les chants et les rires dont s'emplit la maison.

L'enfant dormait, mangeait, grossissait et lorsque Cocasse assistait à sa toilette il était émerveillé.

— Regarde-moi ces bras ! et ces cuisses ! ce n'est pas du maigrolet comme les bras de tes filles. Oh ! le beau garçon.

Toute la commune sut bientôt que Cocasse avait un garçon gros, gras, dodu comme pas un. Les malins remarquèrent que quiconque avait ou s'imaginait avoir un grain de sel dans le gosier n'avait qu'à dire : « Va bien, ton fils ? » pour que Cocasse, autant de l'œil que de la voix, répondît :

— Boire un verre ?

Cela dura des mois. Un matin Cocasse s'arrêta devant son rejeton :

— Quand veut-il se mettre à rire ? fit-il à sa femme.

Berthe pâlit.

— J'espère bientôt, dit-elle doucement.

Mais quand son homme fut parti, elle pleura longtemps.

Le temps passait. Cocasse devenait inquiet et colérique. Le gosse ne riait pas, se taisait, ne semblait rien voir, ne suivait pas des yeux l'allumette

enflammée avec laquelle il allumait sa pipe. Parfois, tout seul dans sa grange ou dans les champs on aurait pu l'entendre dire à mi-voix : « Tonnerre s'il était « bobet » ! »

Il fallut bien une fois se rendre à l'évidence. Agénor était bobet, plus que bobet, idiot.

Ce fut un rude coup pour Cocasse. Dès ce moment il adopta, en s'adressant à sa femme, la mule : « Ton bobet », et il cessa de payer à boire.

Dire les souffrances de la mère serait impossible; ce fut un long martyre, trois ans environ, qu'au jour où le pauvre enfant expira presque d'indignation.

Cocasse fut relativement correct à l'enterrement. En revenant du cimetière, il entra au café, quelques hommes du village qui ne savaient guère que lui dire.

Enfin l'un d'eux se hasarda :

— Tu n'as pas eu de la chance avec ton mon pauvre Cocasse.

— Mon fils ! n'en parlons plus. Il était bobet, ta santé !

On trinqua, on but, on profita de l'occasion.

Seul dans un coin, le marguillier-fossoyeur, achevant ses trois décis, répétait doucement :

— Cocasse n'a rien compris, rien compris !

Samit

LA CHANSON POPULAIRE



MONSIEUR SCHWAR, instituteur a fait il y a quelque temps, à Grandcour, une conférence sur la *Chanson populaire*. Il a fait, pour le *Démocrate*, de Payerne, l'intéressant résumé que voici :

I

Quand je parle de la Chanson populaire, je pense pas à la chanson café-concert qui pour quelques temps court les rues, chanson qui ne sort pas du peuple, qui n'a aucune influence sur lui et qui, après avoir duré un temps, disparaît sans laisser de trace, ou pour faire place à une autre, non n'est ni de « Viens poupoule », ni de la « Malche » dont je veux parler, c'est de l'autre chose de celle qui est véritablement populaire, de celle qui commence par

« Il pleut, il pleut bergère, rentre tes moutons » ou

« Allons ramasser les épis dorés » ou bien encore

« Terre où je suis né, terre pauvre et nue ».

a) *Coup d'œil général sur la chanson.*

Si les peuples n'ont pas toujours connu la musique savante, le chant à quatre voix, accompagné de l'orchestre, s'ils n'ont pas toujours eu un Mozart ou un Beethoven, les peuples du moins ont toujours chanté. Il s'est toujours trouvé un poète musicien pour produire un chant plaisant au peuple.

Ces refrains, à force d'avoir été répétés ont perdu leurs paroles et leur musique tellement changées que le compositeur lui-même ne reconnaîtrait son œuvre.

Vous n'avez qu'à penser à *Roulez tambours* ou *Salut, glaciers sublimes*; au premier des chants vous savez bien que de variantes il y a, surtout la fin, quant au second, on ajoute des *la, la, la* qui n'existent nullement dans le texte original.

Le vrai compositeur populaire tient au peuple par ses mœurs, par son éducation; il ne chante et ne dit que ce qui plaît à la foule, et ce qu'il saisit facilement; ce qui ne lui plaît pas, un compositeur ne le redira pas, mais si le poète musicien chante avec bonheur le ton, la forme et les sentiments dans lesquels la masse reconnaît sa propre existence alors mille cœurs battent à l'unisson et diront ses chansons; mais s'il y a une tournure de phrase, une image qui ne soit pas heureusement choisie ou qui ne soit pas comprise par tous, le peuple la change lui-même et se l'approprie. C'est ainsi que le peuple collabore à ses chansons. C'est pourquoi probablement on retrouve certaines expressions qui reviennent fréquemment, il y a par exemple la triade fatidique qui reparait à chaque instant : ce sont trois princes, trois capitaines, trois filles de roi, trois rosiers, et, pour donner une idée plus complète :